



ME NANCY LAPIERRE

ATTORNEY • AVOCATE • USA



BLESSÉ DANS UN ACCIDENT AUX ÉTATS-UNIS ? Informez-vous de vos droits de recouvrement

En voyage aux États-Unis, vous n'êtes pas à l'abri d'un accident qui pourrait vous blesser. Si cela devait survenir, vous pourriez toutefois avoir droit à une compensation monétaire auprès de l'assureur de la personne responsable de vos blessures, dans la mesure où vous n'êtes pas vous-même responsable de l'accident. Il faut cependant procéder prudemment et suivre les 4 recommandations suivantes :

- 1** | **N'ÉMETTEZ PAS DE COMMENTAIRES À CARACTÈRE INCRIMINANT SUR LES LIEUX DE L'ACCIDENT**
Vos commentaires sur les lieux de l'accident pourraient être cités hors contexte et utilisés à votre encontre par l'assureur de la partie adverse ou par le policier qui aura à comprendre l'accident. Évitez tout commentaire du genre « Je suis vraiment désolé » ou « Je ne vous avais pas vu ».
- 2** | **NE SIGNEZ PAS DE DOCUMENT PROVENANT DE L'ASSUREUR DE LA PARTIE ADVERSE**
Il pourrait en effet s'agir d'une quittance qui, une fois signée, annulerait vos droits de recouvrement. Aux États-Unis, il est fréquent qu'un représentant de l'assureur de la partie adverse communique avec la victime dans les jours suivant un accident. Communiquez plutôt avec un conseiller légal.
- 3** | **N'ATTENDEZ PAS AVANT DE CONSULTER UN MÉDECIN**
Consultez un médecin le plus rapidement possible après votre accident. Cela est primordial pour assurer le succès de votre dossier. Le diagnostic officiel d'un médecin évitera toute confusion sur la nature, la cause et les conséquences de vos blessures.
- 4** | **DOCUMENTEZ TOUS LES ASPECTS DE VOTRE DOSSIER**
Obtenez les noms des témoins, les numéros de téléphone et les adresses. Observez attentivement les lieux de l'accident et les environs: peut-être y remarquerez-vous des caractéristiques physiques qui auraient pu avoir causé l'accident ? Évitez que les preuves ne disparaissent et prenez des photos claires et de qualité de tout ce que vous pouvez!

Téléphonez dès maintenant !

Consultation gratuite | Aucun frais si aucun recouvrement

1 877 624-8737 | nlapierre@lapierrelaw.com

133 NW 100th Avenue, Fort Lauderdale, Floride